

Commune de Pfulgriesheim



**Compte-rendu de la séance du conseil municipal  
du 27 octobre 2023**

Membres présents : M. André JACOB, Maire, Monsieur Claude AFFOLTER, Mme Liliane BAUER, Monsieur Gérard DURINGER, Adjoints au Maire, Mme Marie-Madeleine MARTIN, M. Paul LOSSEL, M. Bertrand MEYER, Mme Valérie WANKMULLER, M. Sébastien DURST, Mme Stéphanie MESSMER, Mme Anne-Gaëlle SCHOTT, Mme Elodie ROTH épouse GAST.

Absents excusés : Mme Corinne ZEISSLOFF, M. Alexandre FRIESS

Le Maire ouvre la séance qui ne comporte qu'un seul point à l'ordre du jour :

La location de la chasse communale sur la période du 2 février 2024 au 1<sup>er</sup> février 2033

- \* approbation de la constitution et du périmètre du lot de chasse communal
- \* choix du mode de location,
- \* agrément du candidat
- \* approbation de la convention de gré à gré.
- \* autorisation donnée au Maire pour la signature de la convention de gré à gré

Mme Liliane BAUER, Adjointe au Maire, assurera les fonctions de secrétaire de la séance et cosignera avec le Maire la délibération adoptée à l'issue des débats.

Le Maire rappelle la procédure de relocation de la chasse communale pour la période de 2024 à 2033 qui a comporté les étapes suivantes :

- la consultation des propriétaires fonciers des terrains formant l'emprise du ban communal en date du 16 mai 2023,
- le recensement des coupons réponse et l'établissement du procès-verbal du 16 août constatant l'abandon du loyer de chasse à la commune par les 2/3 des propriétaires représentant 2/3 des surfaces chassables,
- la dépose du dossier de candidature par l'actuel locataire de chasse, M. Simon TARNEAUD, désireux d'exercer son droit de priorité pour la reconduction du bail de chasse 2024-2033 par convention de gré à gré,
- la saisine de la commission consultative communale de la chasse en date du 6 septembre sur le mode de location de la chasse par convention de gré à gré et sur le périmètre de chasse, constitué par un lot unique d'environ 410 ha,
- la saisine de la commission consultative communale de la chasse en date du 11 octobre pour donner un avis sur la candidature du chasseur,

Vu ce qui précède, le conseil est appelé à délibérer avant le 1<sup>er</sup> novembre pour décider ce qui suit :

- fixer à 410 hectares la contenance des terrains à soumettre à la location,
- procéder à la location des terrains en un seul lot de chasse comprenant 410 hectares,
- mettre le lot de chasse communal de 410 hectares en location par convention de gré à gré,
- fixer à 380 € par an le montant du bail de chasse révisable annuellement selon l'indice de fermage,
- agréer la candidature de Monsieur Simon TARNEAUD, domicilié 17 rue Principale à Ernolsheim-sur-Bruche, sous réserve de la production dans les 30 jours suivant la signature de la convention de gré à gré avec la commune du cautionnement définitif portant sur le prix du loyer augmenté de 50 % soit 570 €,
- approuver la convention de gré à gré entre la commune et le locataire Monsieur Simon TARNEAUD pour la location de la chasse communale pour la période 2024 à 2033,
- autoriser le Maire à signer la convention de gré à gré à intervenir entre la commune de Pfulgriesheim et Monsieur Simon TARNEAUD.

Le conseil municipal valide l'ensemble de ces points par délibération prise à l'unanimité.